5 BONNES RAISONS DE FAIRE GRÈVE LE 5 OCTOBRE !

1 - NOS CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES

La pression sur les équipes est permanente, les objectifs toujours plus ambitieux ! Le manque de moyens humains, les départs non-remplacés, les démissions en cascade, les postes vacants, … ne font qu'accentuer notre souffrance et notre difficulté à effectuer notre travail dans de bonnes conditions, et ce, que nous soyons dans le réseau Retail, en fonctions support, chez POSC ou en CRC, ou encore que nous soyons cadres ou techniciens.
A cela s'ajoute les dysfonctionnements récurrents, notamment informatiques, dus également au manque de moyens humains et financiers. Tout cela génère insatisfaction clientèle et incivilités, alors que nous ne souhaitons tous qu'une chose : bien servir nos clients afin de les satisfaire. Nous n'avons pas attendu une charte pour cela.

2 - NOS SALAIRES

Paradoxalement, la productivité par salarié n'a jamais été aussi élevée. La rigueur salariale, instituée comme un véritable dogme depuis 7 ans, induit qu'aucune augmentation générale n'a été accordée depuis 2014. Aujourd'hui, les mesures salariales individuelles sont également réduites à une portion congrue : nous sommes plus de **70% à n'avoir bénéficié d'aucune augmentation cette année**. Pourtant, nos salaires demeurent inférieurs à ceux du marché, et les prix, eux, augmentent fortement (énergie, alimentation, carburants…). Les dividendes aussi augmentent, les résultats de la plupart de LCL sont excellents.

3 - LES FERMETURES DE SITES

Puisque LCL refuse de mette en œuvre les mesures d'accompagnement qui s'imposent, les projets tels que Nouvelle Génération (agences), Nouvelle Proximité (Etat Major DR, DGA), Nouvelle Proximité fonctions support, LCL mon contact (CRC), mais aussi les fermetures de sites ou d'activités POSC, … **,** dégradent d'autant plus nos conditions de travail : allongement des temps de transports et de leurs coûts, reclassements professionnels subis, déqualifications professionnelles, difficultés à concilier vie professionnelle-vie personnelle ... Ajoutons que les fermetures d'agences représentent un risque supplémentaire d'insatisfaction et d'incivilités de la clientèle.

4 - LA DISPARITION DE NOS AVANTAGES SOCIAUX

Progressivement nos avantages disparaissent :

- Dès janvier 2022, la suppression du versement d'un double mois de salaire en décembre, qui sera réparti mensuellement
- la modification du versement de la prime d'indemnité de crèche et garde par la mise en place du CESU
- plus aucune mesures de mobilité puisque dénoncées
- la restitution des centres de vacances à LCL (sauf 2 sauvés par votre CSEC qui s'est porté acquéreur)

5 - LE MANQUE DE RECONNAISSANCE

Nous avons tous donné et nous donnons toujours beaucoup à notre entreprise que nous aimons autant que nos clients. **Mais aucune forme de reconnaissance de la part de LCL n'en émerge**. La meilleure preuve en est probablement le mail incendiaire de Michel Mathieu du 11 mai dernier.
On pourrait y rajouter :

- l'absence de participation aux frais d'équipements concernant le travail à distance, pourtant préconisée par le groupe
- Des objectifs et une pression commerciale en hausse alors que la RVP est en baisse
- ...

DITES NON LE 5 OCTOBRE !

TOUS MOBILISÉS, TOUS EN GRÈVE !